



INSCRIPTION AS



**RETOUR OBLIGATOIRE POUR VALIDER
L'INSCRIPTION
AVANT LE 18 SEPTEMBRE**

SORTIE du 23 SEPTEMBRE et 07 OCTOBRE 2026

LICENCE OBLIGATOIRE

NOM :

Prénom :

Classe :

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026				
FOOTBALL	13h-17h	Boussac	OUI	NON
OU				
GOLF	13h-17h	Gouzon	OUI	NON
MERCREDI 07 OCTOBRE 2026				
FOOTBALL	13h-17h	Boussac	OUI	NON
OU				
GOLF	13h-17h	Gouzon	OUI	NON

RAPPEL : si vous avez coché oui à l'une des propositions cela vous engage à ce que votre enfant soit présent, notez bien les dates concernées dans vos agendas.

Merci de votre compréhension.

Mme MADESCLAIRE

Signature élève

Signature responsable légal



INSCRIPTION AS



**RETOUR OBLIGATOIRE POUR VALIDER
L'INSCRIPTION
AVANT LE 18 SEPTEMBRE**

SORTIE du 23 SEPTEMBRE et 07 OCTOBRE 2026

LICENCE OBLIGATOIRE

NOM :

Prénom :

Classe :

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026				
FOOTBALL	13h-17h	Boussac	OUI	NON
OU				
GOLF	13h-17h	Gouzon	OUI	NON
MERCREDI 07 OCTOBRE 2026				
FOOTBALL	13h-17h	Boussac	OUI	NON
OU				
GOLF	13h-17h	Gouzon	OUI	NON

RAPPEL : si vous avez coché oui à l'une des propositions cela vous engage à ce que votre enfant soit présent, notez bien les dates concernées dans vos agendas.

Merci de votre compréhension.

Mme MADESCLAIRE

Signature élève

Signature responsable légal



MODIFICATION FONCTIONNEMENT DE L'AS



Face à la recrudescence des élèves qui ne répondent pas aux convocations et afin de connaître leur participation lors des sorties des mercredis de l'AS, posant par la suite problème pour l'organisation des transports, repas et maintien des activités, je vous informe des **modifications suivantes concernant le fonctionnement de l'AS** du Collège de Boussac.

A partir du 25 Mars 2026 **suppression des convocations numériques :**

- ! **Pour les sorties du mercredi après-midi** chaque enfant licencié se verra remettre un **formulaire d'inscription papier pour une période donnée** (également téléchargeable sur l'ENT & à disposition dans le hall), avec indiquée dessus la liste des propositions pour la période ainsi que les lieux et horaires (approximatifs) des activités. L'enfant aura avec sa famille une semaine pour cocher s'il participera ou non et ramener son document signé par lui-même & sa famille. **Attention si votre enfant coche oui à 1 ou plusieurs propositions cela vous engage à ce qu'il soit présent ce jour-là, notez bien alors dans vos agendas les mercredis choisis.** Toute absence non justifiée (sauf maladie ou blessure) a des conséquences pour le groupe formé mais également sur le plan financier en particulier avec le coût du transport pour l'association. Aussi, dans un intérêt commun, **nous comptons sur la présence effective de votre enfant lorsqu'il s'est inscrit.**

S'il reste des places disponibles dans le bus réservé, il sera possible de s'inscrire en dernière minute soit via le carnet de correspondance soit via la messagerie ENT dans la limite des places disponibles.

Ce nouveau fonctionnement va permettre d'avoir une vue à l'avance des élèves participants afin de faciliter la tâche de gestion et d'organisation pour les encadrants de l'association sportive. Il n'est plus concevable de travailler dans l'urgence le lundi après-midi pour le mercredi de la même semaine à la vue des conséquences associées.

- ! **Pour les entraînements ou tournois internes de 13h à 15h** : une feuille d'inscription sera affichée chaque lundi pour le mercredi de la semaine suivante sur le tableau de l'AS dans le hall et sera retirée le mardi, veille du mercredi concerné. Votre enfant aura juste besoin d'inscrire son nom dessus pour valider sa participation. **Attention si moins de 6 inscrits au moment du retrait de la feuille l'entraînement ou le tournoi interne sera annulé.**

Les publications sur l'ENT seront toujours d'actualité afin que vous puissiez avoir une vue & un rappel sur les activités de chaque mercredi.

Mme Bildé
Présidente de l'Association sportive



MODIFICATION FONCTIONNEMENT DE L'AS



Face à la recrudescence des élèves qui ne répondent pas aux convocations et afin de connaître leur participation lors des sorties des mercredis de l'AS, posant par la suite problème pour l'organisation des transports, repas et maintien des activités, je vous informe des **modifications suivantes concernant le fonctionnement de l'AS** du Collège de Boussac.

A partir du 25 Mars 2026 **suppression des convocations numériques :**

- ! **Pour les sorties du mercredi après-midi** chaque enfant licencié se verra remettre un **formulaire d'inscription papier pour une période donnée** (également téléchargeable sur l'ENT & à disposition dans le hall), avec indiquée dessus la liste des propositions pour la période ainsi que les lieux et horaires (approximatifs) des activités. L'enfant aura avec sa famille une semaine pour cocher s'il participera ou non et ramener son document signé par lui-même & sa famille. **Attention si votre enfant coche oui à 1 ou plusieurs propositions cela vous engage à ce qu'il soit présent ce jour-là, notez bien alors dans vos agendas les mercredis choisis.** Toute absence non justifiée (sauf maladie ou blessure) a des conséquences pour le groupe formé mais également sur le plan financier en particulier avec le coût du transport pour l'association. Aussi, dans un intérêt commun, **nous comptons sur la présence effective de votre enfant lorsqu'il s'est inscrit.**

S'il reste des places disponibles dans le bus réservé, il sera possible de s'inscrire en dernière minute soit via le carnet de correspondance soit via la messagerie ENT dans la limite des places disponibles.

Ce nouveau fonctionnement va permettre d'avoir une vue à l'avance des élèves participants afin de faciliter la tâche de gestion et d'organisation pour les encadrants de l'association sportive. Il n'est plus concevable de travailler dans l'urgence le lundi après-midi pour le mercredi de la même semaine à la vue des conséquences associées.

- ! **Pour les entraînements ou tournois internes de 13h à 15h** : une feuille d'inscription sera affichée chaque lundi pour le mercredi de la semaine suivante sur le tableau de l'AS dans le hall et sera retirée le mardi, veille du mercredi concerné. Votre enfant aura juste besoin d'inscrire son nom dessus pour valider sa participation. **Attention si moins de 6 inscrits au moment du retrait de la feuille l'entraînement ou le tournoi interne sera annulé.**

Les publications sur l'ENT seront toujours d'actualité afin que vous puissiez avoir une vue & un rappel sur les activités de chaque mercredi.

Mme Bildé
Présidente de l'Association sportive